

Priorités SANTÉ

8

Le bus rose de la Région
sur la route de la
prévention

11

ICOPE :
Vieillir en bonne santé !

14

La ville de Saint-Raphaël
végétalise ses écoles



SOMMAIRE

NUMÉRO 67 - SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2023



DOSSIER

La santé au travail, un domaine où la prévention joue un rôle majeur



Actualités

7

Rester en bonne santé tout au long de sa vie

- **Jeunes** La Maison des Adolescents 05, un lieu d'écoute et de prévention
- **25 / 65 ans** Dépistage du cancer du sein : le bus rose de la Région sur la route de la prévention
- **25 / 65 ans** Dans les quartiers prioritaires, le dépistage organisé du cancer se discute entre voisins (Bouches-du-Rhône)

10

Sport / Santé

Surpoids ou obésité pédiatrique : le sport, c'est possible avec l'UFOLEP 83

11

Bien vieillir

ICOPE : Vieillir en bonne santé !

12

Accès aux droits/accès aux soins

Rendre visible la souffrance psychique des personnes à la rue avec le Samu Social de jour à Nice

13

Prévention dans l'offre de soins

Obésité pédiatrique : changer les habitudes de vie au SMR pédiatrique de Val Pré Vert

14

Collectivités et promotion de la santé

La ville de Saint-Raphaël végétalise ses écoles

15

Portrait

David Ramirez, conseiller en transition énergétique et écologique en santé

16

Outil

PunaiZo, la prévention est le meilleur moyen pour se protéger d'une infestation de punaises de lit

17

Espace CRES

Retrouvez toute l'actualité du CRES

18

Les écrits

Rencontre avec le Centre d'Étude et de Recherche sur l'Obésité et la Nutrition en PACA

Priorités Santé

Bulletin d'information du Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, 178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille **Directeur de la publication** Professeur Pascal AUQUIER, Président **Rédacteur en chef** Noura PAYAN, Directrice **Comité de rédaction** Représentants de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Département prévention et promotion de la santé, Département santé environnement, Service communication) et du CRES **Rédaction** Lisbeth FLEUR Responsable de la communication, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, Isabel SOUBELET, Hélène FOXONET, Natacha LE-MINH, Christel SANTACREUX Journalistes **Conception graphique** HappyFall.fr : 06 68 95 19 34 **Impression** Sud Light Production, Marseille. Tirage : 7 000 exemplaires / N° 67 - Septembre / Octobre / Novembre / Décembre 2023 **Périodicité** : 3 numéros par an **N°ISSN** : 1628-2884 **Date du dépôt légal** : 28 juin 2004. Pour recevoir gratuitement Priorités Santé, Merci d'indiquer vos coordonnées postales par mail : lisbeth.fleur@cres-paca.org ou par téléphone : 04 91 36 56 95 / CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur 178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE / www.cres-paca.org



@Adobestock

LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN DOMAINE OÙ LA PRÉVENTION JOUÉ UN RÔLE MAJEUR

Exposition aux produits chimiques et au bruit, chutes, risques psycho sociaux, troubles musculo-squelettiques, risque routier, usure professionnelle et maintien dans l'emploi sont au cœur du Plan Régional de Santé au Travail en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec un objectif majeur, renforcer la prévention primaire et développer la culture de la prévention à tous les niveaux, notamment dans les TPE-PME dont la vulnérabilité a été révélée par la crise sanitaire.

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Cette définition mentionnée dans le préambule à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), adoptée en 1946, n'a pas été modifiée depuis. La loi du 2 août 2021⁽¹⁾ qui a transposé l'accord national inter-professionnel sur la santé au travail conclu par les partenaires sociaux le 10 décembre 2020, a renforcé la prévention au sein des entreprises. Elle a introduit de nouvelles dispositions qui se déclinent autour de 5 axes : le renforcement de la prévention des risques professionnels ; l'amélioration du suivi médical des salariés ; la lutte contre la désinsertion professionnelle ; la réorganisation de la gouvernance du système de santé au travail ; le décloisonnement de la santé publique et la santé au travail. Le texte vise à renforcer la prévention primaire, c'est-à-dire à encourager le développement

au sein des entreprises d'une véritable culture de la prévention en agissant le plus en amont possible, avant la survenue d'accidents ou de problèmes de santé.

Développer la culture de la prévention
Pour agir sur la santé au travail, l'État avec les partenaires sociaux, les organismes de prévention et de Sécurité sociale et les services de prévention et de santé au travail, s'est doté du 4^{ème} Plan Santé au Travail (PST 4)⁽²⁾ qui couvre la période 2021-2025 dont « la priorité est donnée à la prévention, à la qualité de vie et aux conditions de travail comme levier de performance de l'entreprise et de bien-être des salariés. » Ce 4^{ème} Plan dispose d'un axe transversal intitulé « lutter contre les accidents du travail graves et mortels », de quatre axes stratégiques, et de dix objectifs opérationnels. Décliné en région, il prend la forme d'un Plan Régional de Santé au travail (PRST). « Le PRST 4⁽³⁾ PACA est une véritable feuille de route stratégique régionale

qui vise à coordonner les différents acteurs intervenant sur les risques professionnels et à diffuser la culture de prévention au cœur de l'entreprise, confirme Géraldine Barboni, ingénieure de prévention, cheffe de projet du PRST à la DREETS PACA. L'objectif partagé entre les partenaires de la santé au travail est d'aider l'entreprise, et en particulier les plus petites, à améliorer la prévention primaire des risques professionnels : le travail doit s'adapter à l'homme et préserver sa santé et sa sécurité. Le PRST 4 est construit sur la base d'une concertation permanente avec les acteurs. Il a pour ambition l'amélioration de la santé globale des travailleurs, en lien avec les objectifs de santé publique. » Ainsi, la DREETS PACA, en partenariat avec les membres du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT), pilote et co-anime le PRST 4 et accompagne les dynamiques collectives dans les entreprises et sur le territoire régional. Fort d'un réseau d'acteurs structuré sur

⁽¹⁾ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043884445>

⁽²⁾ <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pst4.pdf>

⁽³⁾ <https://www.prst-paca.fr/>

le champ de la santé au travail, sur la base des bilans des précédents Plans, le PRST 4 se compose de dix objectifs et trente-cinq actions construites autour d'un axe transversal (identique au PST) et de quatre axes stratégiques. À savoir : renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention ; structurer, développer la prévention de la désinsertion professionnelle, la prévention de l'usure, le maintien dans



mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels et des moyens de prévention dans les entreprises, et trop souvent, les choses évoluent dans un établissement après un accident. C'est trop tard. »

Renforcer le travail avec les branches professionnelles

Manque de moyens internes dans les TPE-PME, difficultés d'investir financièrement dans les matériels et les équipements, sous-déclaration des maladies professionnelles, méconnaissance de la loi et des obligations réglementaires comme celle du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du premier salarié, défaut de culture de prévention... Cette liste, non exhaustive, recense les freins rencontrés sur le terrain auxquels il est possible de répondre par des actions de sensibilisation, de formation des futurs managers par exemple, et par un apport d'outils techniques et de solutions. « *Nous voulons renforcer notre travail avec les branches professionnelles alors même que la loi leur confère un rôle phare dans l'accompagnement des entreprises sur le champ de la prévention des risques. Elles ont un rôle clé à jouer*, précise Géraldine Barboni. *Nous souhaitons institutionnaliser nos échanges avec les branches et les Ordres professionnels afin de mettre en synergie nos moyens, nos outils, les messages de prévention en direction des entreprises. Il nous faut nous unir pour mieux faire connaître les enjeux de la santé au travail aux acteurs de l'entreprise, et adapter nos actions au plus près de leurs besoins. Les conditions d'emploi et d'exercice du travail d'un individu influencent sa santé et nous voulons que l'entreprise représente non seulement un environnement sûr, mais aussi un environnement favorable à la santé du travailleur ! La préservation de la santé au travail est certes une responsabilité pour l'entreprise mais elle représente aussi un facteur de performance car*

réaliser un travail de qualité passe par de bonnes conditions de travail. Il faut changer de paradigme dans les entreprises : la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail ne doivent plus être perçues comme une contrainte mais comme un véritable atout. »

La co-construction, une nécessité

Quel que soit le problème de santé au travail rencontré, le but est de repérer et prévenir les situations pour éviter la souffrance. « *Nous sommes un acteur de la prévention primaire et notre rôle est de prévenir les situations à risques et non de soigner*, explique Stéphanie Driot-Thealler, directrice régionale de l'Aract PACA. *Nous travaillons en co-construction avec les acteurs économiques et institutionnels afin de concevoir la manière d'accompagner,*



l'emploi et accompagner les salariés et les entreprises concernés ; adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain ; consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail. « *Ce plan est plus mature que les précédents, car nous sommes dans un processus apprenant : nous améliorons nos outils permettant de mieux connaître les spécificités de la région avec une analyse de l'exposition des travailleurs aux facteurs de risques, ainsi que nos outils de suivi et d'évaluation de nos actions*, poursuit la cheffe de projet à la DREETS. *La concertation a également été particulièrement approfondie avec une grande implication des partenaires tout au long du processus. Sur le terrain, nous constatons encore une trop faible*

d'appuyer, puis d'outiller les entreprises, en priorité les TPE-PME. Nous balayons l'ensemble des champs de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) qui est notre boussole. » Ainsi, une charte régionale de la QVCT a été signée en 2018 par des premières structures, qui s'engagent pour trois ans. Elles étaient 82 à l'avoir fait en septembre 2023, majoritairement dans le secteur sanitaire et médico-social. Rappelons que la QVCT couvre six champs : les relations au travail et le climat social ; le contenu du travail ; la santé au travail ; les compétences et

⁽⁴⁾ ARS, DREETS, Aract, MSA, Présance, AP-HM, ORS, Carsat Sud-Est, Aix-Marseille Université, CoDES 04-05-06-83-84.

⁽⁵⁾ Association à but non lucratif, Présance est l'organisme représentatif des 200 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) de France.

Trois questions à...

Hervé Meur,

**pilote régional de plans d'actions de prévention promotion de la santé à l'Agence
Régionale de Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Créé officiellement en 2018, le dispositif régional de promotion de la santé au travail a fait émerger une dynamique commune entre les acteurs de la santé au travail et ceux de la promotion de la santé dans la région. Avec à la clé, des plans d'actions sur les maladies cardio-vasculaires dans le secteur de l'hôtellerie restauration et des recommandations sur la santé mentale au travail pour les TPE-PME.

*« Ce dispositif est un bel exemple
de coordination des politiques publiques »*

1. En quoi la santé au travail est-elle un déterminant de la santé ?

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de pathologies. Ils sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Cela passe pour chacun par le réseau social, le niveau de vie des parents, les études réalisées, le logement, les habitudes de vie (alimentation, activité physique...). En cela, le travail est un des déterminants de la santé. Dès la création de l'ARS PACA en 2010, nous avons intégré les concepts de promotion de la santé dans notre politique de prévention qui a mis en avant le rôle des déterminants de la santé. On sait qu'il est important d'agir sur un maximum de déterminants de la santé pour que les politiques soient efficaces.

2. Quelles sont les spécificités du dispositif régional de promotion de la santé au travail créé dans la région ?

Une des originalités du dispositif c'est la diversité de sa composition. Il réunit des institutionnels, des opérateurs de la santé au travail et de la promotion de la santé, des chercheurs, des experts thématiques... C'est un groupe varié qui travaille en intelligence collective

avec une animation horizontale confiée au Comité Régional d'éducation pour la santé (CRES). Ainsi, chacun émet des propositions, qui sont ensuite travaillées et validées collectivement. Un des points forts du dispositif c'est l'engagement commun de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) avec son approche orientée réduction des risques professionnels, et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a une approche globale des déterminants de la santé, avec comme fil conducteur la réduction des inégalités sociales de santé. Ce dispositif est un bel exemple de coordination des politiques publiques qui fonctionne. Nous travaillons par cycles de travail de deux à trois ans pour préparer des recommandations qui orientent des interventions de promotion de la santé au travail sur un secteur d'activités, une thématique donnée ou un type d'entreprise.

3. Justement, quelles actions avez-vous mené jusqu'à maintenant ?

Dans notre démarche commune, nous cherchons à couvrir des priorités de santé et des priorités de santé au travail. À partir des données rassemblées et des remontées du terrain, nous avons formalisé un premier travail (2018-2021) sur la prévention des maladies cardio-vasculaires dans l'hôtellerie-restauration, secteur fortement repré-

senté en Paca qui cumule les facteurs de risques pour ces pathologies prioritaires en santé publique. Depuis 2021, nous travaillons sur la santé mentale au travail dans les TPE-PME qui sont nombreuses dans la région et dont la vulnérabilité a été mise en évidence avec la crise sanitaire. Cette dernière a marqué de manière symbolique la porosité entre ce qui se passe au travail et ce qui se passe à la maison, et cela demeure valable pour beaucoup de problématiques de santé. Nous voulons agir en prévention primaire et en promotion de la santé auprès des employeurs et des salariés des TPE-PME. A chaque fois, notre objectif est bien de proposer des recommandations qui ont vocation à alimenter un cahier des charges pour des actions opérationnelles sur le terrain.

Les acteurs du dispositif :

ARS, CRES, Codeps 13, DREETS, Aract, MSA, Présanse, APHM, ORS, Carsat Sud-Est, Aix-Marseille Université, Codes 04-05-06-83-84...

le parcours professionnels ; l'égalité professionnelle pour tous ; le management participatif et l'engagement. Si l'Aract PACA endosse le rôle de pilote de la promotion des démarches QVCT, elle agit aussi sur la promotion de l'égalité hommes-femmes et la prise en compte des facteurs de discrimination dans les entreprises. « *Nous avons mis en place des jeux interactifs pour sensibiliser les employeurs aux violences conjugales et à leur impact sur le travail, nous sommes toujours sur l'organisation, les conditions et le collectif au travail, nous ne traitons pas de l'intime* », ajoute la directrice régionale de l'Aract.

Des actions ciblées en direction des TPE-PME

Depuis 2018, le Dispositif régional de promotion de la santé au travail porté par de nombreux partenaires⁽⁴⁾ et animé par le Comité Régional d'éducation pour la santé (CRES)

mène des projets ciblés. (cf. Trois questions à). Après un travail sur les maladies cardio-vasculaires dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, il s'est penché depuis 2022 sur un sujet plus transversal. « *L'objectif est de promouvoir la santé mentale au travail dans les entreprises de moins de 10 salariés auprès des employeurs et des salariés*, souligne Jessica Vieljus, chargée de projets au CRES PACA. *Le but est de soutenir l'employeur dans le repérage et la promotion des déterminants de la santé au travail, et également de sensibiliser les salariés aux déterminants de la santé mentale au travail.* »

Depuis la crise sanitaire, cette problématique est devenue prégnante comme le confirme Laurence Collignon, médecin du travail au sein de l'AIMST 04, service de santé au travail des Alpes de Haute-Provence. « *Nous avons beaucoup de personnes dans la popu-*

lation avec des troubles anxieux généraux qui se répercutent au travail, précise cette médecin expérimentée. *Les facteurs sont multiples, charge de travail, pression temporelle, perte de sens, violences externes et internes, ce qui est nouveau. Tout cela provoque davantage d'absentéisme et une augmentation des arrêts maladie.* »

Face à cette détérioration, le réseau Présanse auquel appartient l'AIMST 04, met en place des actions. « *Nous avons des psychologues du travail qui organisent des ateliers en groupe pour les employeurs et interviennent sur site lors de demandes spécifiques. Pour les salariés, l'accompagnement est toujours individuel. Ce que l'on constate, c'est que les entreprises qui vont bien sont celles où les chefs d'entreprise vont bien.* » Preuve que la culture de la prévention doit être absolument intégrée pour apaiser les relations dans le monde du travail.

- **4ème Plan régional de santé au travail. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021-2025. Les orientations**
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022-03, 60 p.
Ce document présente les orientations stratégiques de la politique régionale de prévention des risques professionnels, de l'amélioration des conditions de travail et de promotion de la santé au travail sur lesquelles prend appui le Plan Régional de Santé au Travail pour les années 2021-2025 (PRST 4). L'État, en concertation avec les partenaires sociaux et les organismes de sécurité sociale, d'expertise et de prévention, y définit l'ensemble des objectifs qui concourent à la réalisation des priorités régionales. Le second document, « PRST 4 Les actions », présente de manière synthétique les objectifs et sous-objectifs retenus, ainsi que les actions inscrites : www.prst-paca.fr. https://paca.dreets.gouv.fr/sites/paca.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/dreets-paca_orientations_final_web.pdf
- **4ème Plan régional de santé au travail. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021-2025. Les actions**
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022-03, 48 p.
https://paca.dreets.gouv.fr/sites/paca.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/dreets-paca_actions_final_web.pdf
- MAUROUX Amélie, COUTROT Thomas, INAN Ceren (et al.), **Chiffres clés sur les conditions de travail et la santé au travail**, DARES, 2021-08, 40 p.
- BARBONI Géraldine
Dispositif d'échanges entre Santé au travail et Promotion de la santé : une expérimentation en région Paca
Les Cahiers des RPS, n° 36, 2020-12, pp. 15-16
Présentation du dispositif et de l'état d'avancement du projet de « prévention des facteurs de risques cardiovasculaires auprès des salariés et employeurs de la branche restauration » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
<https://www.sante-securite-paca.org/d/6InJIZjAiO2k6MTtzOjQ6InJIZjEiO3M6NDoiMTYzMiI7czo0OiJyZWYyJjtzOjA6IiI7FQ==/revue-rps-n-36>
- **Plan régional de prévention des accidents du travail graves et mortels 2022-2025**
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022-03, 12 p.
https://paca.dreets.gouv.fr/sites/paca.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/dreets-paca_accidents_graves_et_mortels.pdf
- **Rapport**
PERRAUD Sabira
L'entreprise face aux nécessaires transitions. Etat des lieux et conditions de la réussite pour une entreprise humaine et performante. Livre blanc
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2023, 36 p.
Ce livre-blanc a pour objet de faire partager les bonnes pratiques mises en place par les entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en réaction aux effets de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19. Il est le fruit d'une étude d'observation et met en lumière les capacités et stratégies d'adaptation développées par les entreprises et les organisations. Données, réflexions, propositions émaillent cette publication qui offre aussi le témoignage de nombreux dirigeants.
- **Rapport**
Santé travail : enjeux et actions. Les affections psychiques liées au travail : éclairage sur la prise en charge actuelle par l'Assurance Maladie - Risques professionnels
Assurance maladie, 2018, 20 p.
Ce rapport apporte un éclairage inédit sur les affections psychiques liées au travail qui sont reconnues et prises en charge au titre des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles. En 2016, plus de 10 000 affections psychiques ont été reconnues au titre des accidents du travail et près de 600 en maladie professionnelle. Le rapport analyse ces évolutions de manière détaillée et propose des pistes de réflexion et d'action.
https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2018-01/affections-psychiques_enjeux-et-actions_assurance-maladie.pdf
- **Les outils du CRES** : Outils de communication du dispositif, vidéo et dépliant du CRES : <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-au-travail/nos-activites-en-sante-au-travail/dispositif-regional-sante-travail--promotion-de-la-sante>

**RESTER EN BONNE SANTÉ
TOUT AU LONG DE SA VIE**

Jeunes

LA MAISON DES ADOLESCENTS 05, *un lieu d'écoute et de prévention*

Dans les Hautes-Alpes, la Maison des adolescents (MDA) accueille les jeunes et leurs parents gratuitement et mène des actions sur tout le territoire pour prévenir la souffrance psychique et les conduites à risques.

« Depuis la crise sanitaire, notre activité a augmenté de 30%, avec une très forte demande de prise en charge de la santé mentale », constate Carole Leblanc, directrice de la MDA des Hautes-Alpes. Troubles anxieux, conflits familiaux, isolement et de plus en plus de problématiques liées à la scolarité : l'entrée en 6^{ème}, très anxiogène, le stress des examens et de l'orientation, les phobies scolaires en forte progression... A cela s'ajoutent les problèmes de mobilité géographique dans ce département enclavé.

« Ici, nos adolescents ont un cadre de vie magnifique, mais ils sont autant en souffrance que les autres. Les entretiens avec des psychologues, les ateliers de médiation corporelle et artistique peuvent les aider à aller mieux », précise la directrice. Le programme Transition, financé par l'ARS PACA, permet ainsi à l'association de déployer cinq nouvelles actions.

Un programme spécifique pour les 6-11 ans

Sur le territoire de Serre-Ponçon, le modèle de la MDA a été dupliqué en direction des 6-11 ans, qui n'ont pas de dispositif dédié à leur tranche d'âge. Soutenu par la Communauté de communes, il permet aux parents et aux enfants d'être reçus par un psychologue dans un lieu dédié.

Des actions de co-formation à destination du réseau des 40 professionnels de la MDA autour de la protection de l'enfance ont été menées, pour mieux armer les équipes sur ces questions, en faisant appel à des intervenants spécialisés : association Enfance en danger, Maison de protection des familles, Planning Familial...

Cette année, pour la première fois, un groupe d'expression pour les adolescents a été organisé toute l'année dans l'enceinte d'un collège. Après

un travail de recueil des besoins, des ateliers de 45 minutes ont été proposés régulièrement à toutes les classes. L'occasion pour les élèves d'échanger librement autour de la dépression, de l'affirmation de soi, du suicide, des addictions...

Du théâtre forum pour libérer la parole

Pour permettre aux parents et aux adolescents de s'exprimer librement et sans crainte, la Maison des Adolescents utilise un support ludique : le théâtre forum. Des comédiens jouent des saynètes sur scène et invitent ensuite les participants à les rejoindre pour proposer d'autres versions. Auprès des parents, le dispositif a été testé dans le cadre de conférences-débats sur les conduites à risques.

Et dans un collège, toutes les classes de 4^{ème} ont participé à un atelier de théâtre forum autour de l'amour. Parmi les thèmes abordés : la première fois, parler d'amour en famille, l'homosexualité... Des sujets très sensibles, qui ont parfois suscité des réactions virulentes (sur l'homosexualité notamment) et des propos sexistes. « Nous avons été assez étonnés, mais cela montre bien la pertinence de ce dispositif, qui permet de créer un espace de parole utile pour ouvrir au débat et au questionnement. D'ailleurs, nous avons un très bon retour de l'établissement », souligne Carole Leblanc. L'an prochain, le théâtre forum devrait se déployer dans d'autres collèges avec de nouvelles thématiques autour du harcèlement et des écrans.

Une prise en charge sous tension

Au-delà du programme Transition, la Maison des Adolescents réfléchit à des pistes pour renforcer son maillage territorial : travailler plus en lien avec les CPTS pour déployer un parcours de soins adapté, être mieux identifié par les médecins de ville pour qu'ils

n'hésitent pas à orienter leurs patients adolescents vers elle...

Car l'orientation des jeunes vers des structures spécialisées reste très complexe. Les Hautes-Alpes, comme le reste de la France, sont sous tension. Cette année, pour la première fois, les équipes de la MDA ont dû établir des listes d'attente. Alors que d'habitude les adolescents sont reçus en 8 ou 15 jours, il a fallu proposer des rendez-vous à 1 ou 2 mois. Une vraie frustration pour les professionnels. « Nous avons les compétences, les équipes, un dispositif qui fonctionne, mais le manque de moyens financiers limite nos actions » se désole Carole Leblanc. « Nous en appelons à une politique de prévention ambitieuse, car nous savons que ces programmes fonctionnent, améliorent la santé mentale des jeunes et permettent d'éviter que les situations se détériorent ».

MDA 05 : les chiffres clés

- **13** points d'accueil au sein de structures partenaires (Centre social, MJC, Maison de services aux publics, CCAS...).
- **7** psychologues, 5 médecins et 2 coordinateurs de santé
375 ados par an reçus en 2023, un chiffre conséquent rapporté aux 145.000 habitants du département
- **120** maisons des adolescents dans toute la France (une par département)

Contact

Carole LEBLANC
directrice MDA 05, MICROPOLIS,
Bâtiment AURORA, GAP
carole.leblanc@lespepads.org
www.mda05.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN : LE BUS ROSE DE LA RÉGION SUR *La route de la prévention*

La Région Sud et ses partenaires ont lancé le 9 octobre dernier la tournée du dépistobus, un dispositif d'aller vers qui sillonne la région à l'occasion d'Octobre rose pour sensibiliser les femmes à l'autopalpation et au dépistage du cancer du sein.

Une femme sur 8 risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie en France, et près de 60.000 d'entre elles sont touchées chaque année.

A l'occasion d'octobre rose, la Région Sud met en place à titre expérimental la tournée d'un bus rose (ou dépistobus), à bord duquel des professionnels de santé sensibiliseront les femmes à l'autopalpation et au dépistage.

Comme l'a rappelé le Président de Région Renaud Muselier, il s'agit de renforcer l'adhésion au dépistage, dans une région où les taux de participation sont inférieurs à la moyenne nationale de plus de 10 points, et de proposer un dispositif « d'aller vers » en faveur des populations les plus éloignées de l'information, de la prévention et des soins.

Le bus rose permettra, dans les 7 villes retenues (voir encadré), d'informer sur le dépistage et les lieux d'accès, de sensibiliser les femmes aux facteurs de risque, d'accompagner la prise de rendez-vous pour les mammographies. Il proposera des entretiens de prévention avec des professionnels de santé et des ateliers d'apprentissage de l'autopalpation.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du deuxième plan cancer de la Région 2022/2027. Elle a été lancée le 9 octobre dernier à l'Hôtel de Région à Marseille en partenariat avec l'ARS PACA et l'assurance maladie, et en présence de nombreux acteurs tels que la Ligue contre le cancer ou le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC).

Pour le Directeur général adjoint de l'ARS, Sébastien Debeaumont, le fait que 40% des femmes ne se fassent pas

dépister pose la question des inégalités sociales et territoriales de santé. Ce bus rose illustre une démarche d'aller vers déjà expérimentée avec succès dans la région durant la crise sanitaire, via des médiateurs en santé qui se rendaient au plus près des populations défavorisées pour la vaccination covid-19. Et qui devrait être à nouveau employée d'ici 2024 avec des medicobus en cours de développement.



Rappelons que le CRES est partenaire de cette initiative, puisqu'il a été sollicité pour apporter son soutien méthodologique à la mise en place du bus rose et pour effectuer le suivi du bilan de l'action.

L'inauguration du dépistobus a été suivie d'un colloque sur les avancées de la recherche et de la prise en charge du cancer du sein.

OCTOBRE ROSE 2023
SUR LA ROUTE DE LA PRÉVENTION
Dépistage du cancer du sein

Montez à bord du Bus Rose !

→ Pour parler dépistage avec un professionnel de santé

Levons les freins au dépistage : le Bus Rose et ses professionnels de santé viennent à votre rencontre.

Renaud Muselier
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de la Région de France

Retrouvez toutes les dates de la tournée sur [maregionsud.fr](https://www.maregionsud.fr)

maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les dates de la tournée :



- **Marseille**
9 octobre de 9h30 à 16h30
- **Miramas**
12 octobre de 9h30 à 16h30
- **Arles**
13 octobre de 9h30 à 16h30
- **Nice**
25 octobre
- **Forcalquier**
26 octobre
- **Barcelonnette**
27 octobre de 9h30 à 16h30
- **La Trinité**
31 octobre

<https://www.maregionsud.fr/agendas/detail/le-bus-rose>

RESTER EN BONNE SANTÉ
TOUT AU LONG DE SA VIE

25 / 65 ans

DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES, LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER *se discute entre voisins*

A Marseille, pour réduire les inégalités d'accès aux soins, l'association VoisinMalin forme des habitants référents à aborder certains sujets de santé avec leurs pairs. Un dispositif d'« aller vers » original, qui porte ses fruits.



Malgré les campagnes de sensibilisation et les efforts des acteurs de santé, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville méconnaissent souvent l'offre de soins présente sur leur territoire ainsi que les modalités des dépistages organisés. C'est pour pallier ces difficultés de communication et porter l'information du « dernier kilomètre » que l'association VoisinMalin est née il y a 12 ans, à Evry Courcouronnes, en région parisienne. Aujourd'hui, elle est présente dans 22 communes en France, dont Marseille, dans le quartier de La Rose, où 8 habitantes du quartier sont salariées à temps partiel pour échanger avec leurs voisins sur différents sujets tels que accès au droit, harcèlement scolaire, bien-être des enfants etc.

Sur le volet santé, l'association travaille en partenariat avec l'ARS PACA, l'Assurance maladie et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers afin de sensibiliser aux dépistages organisés et d'améliorer le fonctionnement des dispositifs de prévention présents dans le quartier.

Les Voisines ont été formées à l'écoute active, ainsi que sur les différentes méthodes de prévention des cancers, dispensée par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). De plus, elles ont suivi une formation complémentaire du Cesam 13, le centre d'examen de santé de la CPAM des Bouches-du-Rhône, situé dans le quartier. « *Nous nous appuyons sur la force du porte-à-porte* », explique Roberta Bocca, coordinatrice et responsable du site marseillais. « *Nos Voisines sont connues des habitants, elles sont souvent invitées à prendre le café et entrent dans l'intimité des*

appartements. Le dialogue se noue beaucoup plus facilement avec elles », ajoute-t-elle. Grâce à ces échanges, elles parviennent à adapter le message de manière concrète, pragmatique et ancrée dans la réalité locale.

Pour lancer la discussion, les Voisines demandent aux habitants s'ils connaissent le Cesam 13, puis s'ils ont déjà entendu parler du dépistage des cancers. Parmi les publics cibles, 41% des personnes ne se font pas dépister, pour différentes raisons : les lettres d'invitation aux dépistages ne sont pas lues ou mal comprises, les personnes ont peur du résultat ou invoquent la fatalité derrière la maladie. Armées de leur pédagogie, les Voisines expliquent comment prendre rendez-vous, répondent aux questions, dédramatisent certains gestes grâce à des kits témoins... Ainsi, leur intervention permet de concilier l'objectif de stimuler l'action chez les habitants tout en respectant leur autonomie et leur libre choix.

Trois campagnes de porte à porte ont déjà eu lieu, concernant le dépistage organisé du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus, qui ont permis de toucher plus de 1.300 logements. 92% des habitants rencontrés ont trouvé le passage des Voisines Malines à leur domicile utile, 52% ont appris des choses qu'ils ne savaient pas et 65% déclarent qu'ils vont en parler à leur entourage. De plus, 44% veulent agir, en prenant par exemple rendez-vous pour un bilan de santé au Cesam13.

Les prochaines actions seront plus visibles, en lien avec les opérations Octobre rose et Mars bleu. « *Nous installerons des stands au pied des immeubles pour assurer des permanences et rencontrer les hommes et*

les plus jeunes, que nous avons encore du mal à toucher », précise Roberta Bocca.

Bien que l'impact direct de ces actions sur le taux de dépistage reste difficile à mesurer, s'insérant dans un ensemble d'actions et acteurs du territoire, l'objectif principal, pour la coordinatrice de VoisinMalin, est « *de semer des graines pour mobiliser les habitants. C'est grâce au maillage du territoire par les différents acteurs de santé que nous arriverons à améliorer l'accès aux soins de tous.* »

Des inégalités territoriales qui impactent la santé des habitants

- 50% des habitants des QPV estiment être en « bonne » ou « très bonne » santé, contre 69 % des résidents d'autres quartiers.
- 40% des habitants des quartiers prioritaires ont déclaré avoir renoncé à au moins un soin (optique, dentaire, consultation de médecin généraliste) pour des raisons financières contre 26 % dans les unités urbaines environnantes.
- Le taux de maladies chroniques y est plus élevé, tout comme certaines pathologies (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, asthme, dépression) et les comportements à risque (alcool, tabac...).
- Les médecins spécialistes sont 3,4 fois moins nombreux dans les QPV que dans le reste de la France.

Source : Institut Moutaigne, Santé : faire le pari des territoires (mai 2022)

Contact

Roberta BOCCA,
Coordinatrice VoisinMalin
roberta.bocca@voisin-malin.fr
Betty HAUTBOUT,
Directrice territoriale VoisinMalin
betty.hautbout@voisin-malin.fr



SURPOIDS OU OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE : *Le sport, c'est possible !*

« À mon rythme » est un programme sportif de l'Ufolep 83 dont une des sections est destinée aux enfants atteints de surpoids ou d'obésité faible à modérée.

Même au contact de pathologies associées comme l'asthme chronique, le handicap physique ou psychique, il n'est pas question de considérer de façon définitive les difficultés ou les freins des enfants obèses à la pratique sportive. Auprès d'un environnement bienveillant, ces jeunes peuvent être (re)motivés au mouvement et y prendre goût.

C'est sur ce credo que Guillaume Laprade, directeur adjoint de l'UFOLEP 83 - branche varoise d'une fédération sportive ancrée dans la France entière - et ses équipes ont décidé de s'impliquer dans un secteur d'accompagnement qui ne demande qu'à se développer : « dans notre département, il y avait un manque dans la prise en charge de l'obésité pédiatrique, surtout depuis la fermeture des deux centres spécialisés Les Oiseaux et San Salvador. Nos objectifs se définissant en fonction des besoins, nous avons créé, en 2019, une section dédiée à ces enfants, obèses ou en surpoids ».

C'est à travers la gestion de deux Maisons Sport Santé, la première se situant à la Seyne-sur-Mer au centre d'un Quartier Prioritaire de la Ville, et la seconde à Brignoles, en plein cœur de vingt-huit communes de la Provence Verte, que les 18 salariés de l'Ufolep 83 déploient un ensemble de propositions dont ce dispositif pour des enfants majoritairement orientés par les médecins des centres hospitaliers avoisinants, les pédiatres de ville ou l'École de l'asthme hyéroise. « Nous ne sommes pas issus du monde médical, nous avons besoin des prescriptions des médecins et de leur avis. Nous travaillons en complémentarité », indique Guillaume Laprade.

Dans ces conditions, une quarantaine d'enfants de 6 à 16 ans sont entraînés

par l'éducatrice en sport santé ou par l'enseignante en activité physique adaptée de la structure, ceci « une heure par semaine pendant trois, six ou neuf mois, jusqu'à ce que leur reconditionnement à l'effort soit effectif. Si ça ne leur plaît pas, ils ne continuent pas », précise Guillaume Laprade. La motivation est la condition sine qua non pour bénéficier du programme. « Nous avons plein de matériel et on peut faire découvrir de nombreuses disciplines, de la plus traditionnelle comme le basket, aux plus originales comme l'Ultimate (sport collectif utilisant un frisbee). La plupart des enfants n'ayant pas d'idée de ce qui pourrait leur convenir, on leur permet de tester ».

Chaque rencontre commence par un échauffement et se termine par un cercle de parole. « Le debriefing de la séance peut dériver sur des conseils en nutrition ou un soutien psychologique. Nous sommes en relation avec beaucoup de monde grâce aux CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé) qui nous facilitent les prises de contact et nous permettent de débloquer pas mal de situations. On n'est jamais en échec face à une prise en charge », complète Guillaume Laprade.

Afin que l'action puisse se poursuivre au-delà du programme, l'Ufolep 83 est aussi en réseau avec les clubs sportifs des alentours. Avec la même intention de continuité, l'association implique les parents et les invite trimestriellement à des ateliers de prévention.

Si les retombées post dispositif ne sont pas encore connues, l'Ufolep 83 peut néanmoins se prévaloir de retours convaincants : « il y a quatre ans, nous avons accueilli un jeune de 14 ans qui a fini en équipe de France de football

américain. C'est un adolescent qui a acquis beaucoup de masse musculaire, changé corporellement... et sûrement gagné en confiance !

La plage Renée Sabran



Situation unique en France, la plage hyéroise Renée Sabran dont l'accès se fait par l'hôpital du même nom est 100% accessible aux personnes en situation de handicap. Les enfants du programme « A mon rythme » bénéficient d'un accueil privilégié dans cette zone protégée, gérée par l'Ufolep 83. C'est un régal d'y utiliser palmes, masques et tubas, mais aussi d'y pratiquer la voile, le kayak adapté ou le paddle.

Un ensemble d'actions



Quatre versions de « À mon rythme » existent : enfants obèses, adultes, sport sur ordonnance et séniors aidants. L'Ufolep 83 propose aussi des interventions en relation avec la protection judiciaire de la jeunesse : « à travers le sport on travaille également le rapport au cadre », éclaire le directeur adjoint de la structure.

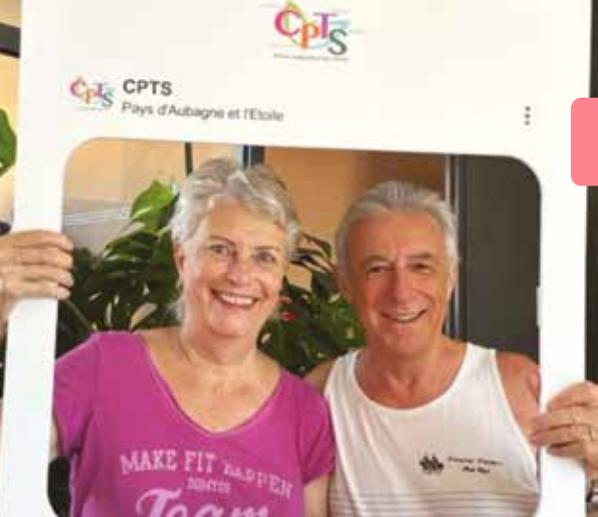
Contact

UFOLEP 83,
Guillaume Laprade,
directeur adjoint
401 chemin des plantades,
La Garde
Tél. 04 94 24 72 93/ 06 80 35 64 14
glaprade@ufolep83.org

BIEN VIEILLIR

ICOPE : VIEILLIR EN *bonne santé !*

Actuellement en phase d'expérimentation, ICOPE est une action en santé publique conçue par l'Organisation mondiale de la santé pour des personnes âgées de 60 ans et plus. La Communauté professionnelle territoriale de santé Pays d'Aubagne et de l'Étoile est un des terrains d'expérimentation du projet.



ICOPE, acronyme de « Integrated Care for Older People » (soins intégrés pour les séniors) est une approche inédite développée par des experts de l'OMS et déployée initialement par le Gérontopôle de Toulouse (centre collaborateur OMS pour la fragilité) pour repérer précocement les facteurs de fragilité chez les jeunes séniors autonomes et vivant à domicile. Ceux qui le souhaitent peuvent gratuitement, de façon simple et ludique, tester en 15 minutes leur mobilité, leur nutrition, leur psychologie, leur vision et leur audition à l'aide d'une application interactive téléchargeable sur mobile (icope monitor) ou consultable sur ordinateur (icopebot.botdesign.net).

« L'OMS et le Gérontopôle de Toulouse ont élaboré cette application avec un œil très avisé. Chaque question du test, issue d'évaluations approfondies telles que le MMSE (Mini-mental state examination) est utilisable par des professionnels de santé », explique Wassila Lanzi, pilote ICOPE à la CPTS Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Forte de plus de 20 ans d'expérience en gériatrie notamment en tant qu'infirmière, elle insiste sur l'intérêt qu'il y a à se saisir de cette initiative qui répond à un défi majeur de notre société le vieillissement de la population. « C'est une chance que les politiques publiques se soient emparées de la question. ICOPE nous offre l'opportunité de vieillir le plus longtemps possible, le mieux possible et à un moindre coût », note celle qui occupe désormais son agenda à mi-temps pour adapter le programme au contexte local dans huit communes des Bouches-du Rhône et deux du Var.

Selon une définition de l'OMS, « vieillir en bonne santé, c'est garder ses fonctions pour continuer à faire

ce qui est important pour chacun d'entre nous ». Ce n'est pas forcément vieillir sans maladie mais c'est vieillir avec un certain bien-être physique, psychologique et social. En d'autres termes, c'est pouvoir maintenir ses habitudes de vie.

Un programme de l'OMS

Le parcours ICOPE se décline en plusieurs étapes, dites « step » : le dépistage, l'évaluation approfondie, le plan de soin personnalisé, le fléchage du parcours de soins et le suivi du plan d'intervention. Si aucune fragilité n'est suspectée, l'utilisateur est invité à réitérer le test tous les six mois. Dans le cas contraire, un signal d'alerte est lancé. « Toutes ces données sont privées et sécurisées », insiste Wassila Lanzi qui s'est donné pour mission de prévenir en personne le médecin traitant de ceux dont ICOPE a révélé une capacité déclinante ou faisant défaut. Avec leur accord, ces patients pourront réaliser avec un professionnel de santé désigné et formé, un entretien individuel et un examen approfondi. « Nous souhaitons avoir un référent par commune. Actuellement, deux médecins, un kiné et une infirmière ont terminé leur formation et peuvent intervenir en step 2 », cette étape étant celle de l'évaluation approfondie, proche de l'Évaluation Gériatrique Standardisée (EGS). Par la suite, la prise en charge pourra être suivie et coordonnée.

« En France, la prévention reste une chose assez délicate : on attend d'avoir un souci de santé pour consulter », constate Wassila Lanzi. ICOPE n'est donc pas des plus faciles à développer ! « Pour déployer ce programme, on essaie de passer par tous les chemins possibles », prêche-t-elle. À cet effet, les résidences séniors, les CCAS et les

associations proposant des activités aux plus de 60 ans sont de bons partenaires, tout comme les médecins libéraux et les infirmiers.

Ici et ailleurs...



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'expérimentation ICOPE implique les CPTS Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Nice Vallée, Cerebellum (l'Isle-sur-la-Sorgue et alentours) et la MSP de Digne-les-Bains. Soit un territoire bien couvert.

En France, neuf régions sont officiellement concernées à travers treize porteurs de projets dont le centre collaborateur de l'OMS, et le gérontopôle de Toulouse, qui est une référence pour plusieurs pays :

« à ce jour, nous avons accueilli ou réuni en visio les équipes de Chine, Singapour, Québec, Belgique, Suède, Suisse, Chypre, Allemagne ! », indique depuis le CHU le Dr Neda Tavassoli.

L'expérimentation nationale se termine le 31 décembre 2024. D'ici cette date, 54.538 séniors de 60 ans et plus devraient être inclus à ce programme, qui sera généralisé en 2025.

Contact

ICOPE CPTS,
Pays d'Aubagne et de l'Étoile
Wassila Lanzi
pilote ICOPE
Tél. 07 68 71 33 07
icope@cpts-etoile-aubagne.org



Rendre visible

LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES PERSONNES À LA RUE

Le Samu Social de jour à Nice (Mutualité Française) développe une action « souffrance psychique et précarité ». Son objectif : favoriser l'accès aux soins des personnes sans abri.

Le Samu social, géré par la Mutualité française PACA SSAM, œuvre depuis 1997 auprès des personnes les plus démunies et les plus précaires dans l'agglomération niçoise. Il accompagne tous les bénéficiaires sans conditions d'âge ni de ressources, physiques ou financières, leur proposant de les orienter dans leurs démarches de soins, les aider à retrouver des droits et à les sortir de cet isolement inhérent à la rue.

C'est dans ce cadre que ce dispositif a développé dès l'année 2006, avec le financement du plan régional de santé publique, une action spécifique autour de la souffrance psychique des personnes à la rue. Elle est financée depuis 2012 par l'ARS PACA et la ville de Nice. « Nous avons pour mission, pendant la journée, de repérer, prévenir et prendre en charge la souffrance psychique des personnes sans abri, d'aller vers elles avec comme objectif de favoriser l'accès aux soins des sans abri » souligne Christelle Giuliani, coordinatrice du Samu Social. Toutes les rencontres ont lieu dans la rue où les personnes se trouvent. Les psychologues (1,80 ETP sont prévus à cet effet) qui vont à leur rencontre, relèvent le défi de rendre visibles auprès des institutions des personnes et leurs pathologies dans un contexte de grande marginalité et où, par définition, elles n'expriment aucune demande de soins, encore moins psychiques. Leur premier travail consiste donc à créer une relation de confiance avec ces personnes pour les amener à dire ce qui ne va pas et à se soigner auprès de partenaires identifiés et compétents.

« Avec ce premier lien, explique Chloé Goubert, psychologue dans le service,

il s'agit de laisser à la personne la possibilité de se raconter, de laisser la place à l'émergence d'une demande et les amener, au cas par cas, vers un accompagnement plus adapté. » Elle ajoute « nous travaillons en partenariat avec différents partenaires, pour orienter au mieux les personnes car si certains ont déjà été hospitalisés, beaucoup n'ont jamais été identifiés. »

Une approche clinique différente, un point de repère dans le néant

Convaincre quelqu'un qui n'a jamais consulté sur ce sujet et qui n'a pas forcément des capacités d'élaboration, à consulter un service de psychiatrie n'est pas chose aisée. « Ils n'accepteront pas toujours le traitement facilement, et qui plus est la prise d'un traitement à la rue n'est pas toujours adaptée poursuit Chloé Goubert. On essaie de « bricoler » quelque chose pour aménager leur quotidien, leur réalité psychique. »

Le travail de la psychologue s'adapte à ce contexte de la rue. Ici, pas d'entretiens au sens classique du terme, mais une approche clinique différente de l'institution ou du cabinet. « La psychologue travaille aussi, poursuit Christelle Giuliani, pour désamorcer ces moments d'angoisse générés par l'idée d'intégrer une structure de soins ou d'hébergement. Lorsque cela est possible, il s'agit de raccrocher la personne à une structure de soin type CMP, avec un point de repère et une personne de confiance. » assure encore Chloé Goubert.

Le sans abri, une personne comme une autre

Il s'agit bien d'amener les personnes vers des dispositifs de droit commun, hôpital psychiatrique, CMP ou autre. En sachant que la situation actuelle de

ces institutions entraîne de grandes difficultés pour trouver la structure appropriée, tant les listes d'attente s'allongent ces dernières années en psychiatrie. Et que les symptômes multiples, de la psychose décompensée à la dépression profonde, auxquelles peuvent s'ajouter des addictions, ne trouvent pas toujours la prise en charge adaptée en un lieu unique. « Certains ne rentrent dans aucun cadre, constate la psychologue. Ils sont hospitalisés et ressortent, c'est un éternel recommencement. »

Néanmoins, certaines institutions comme le CHU tentent de mettre en place des actions coordonnées santé-précarité. Une prise en charge globale, avec toutes les disciplines concernées, reste nécessaire. D'autant que la situation s'aggrave. « C'est en termes de profils qu'on voit une évolution, en termes de personnes qu'on n'aurait jamais vues dans la rue il y a quelques années, observe Christelle Giuliani. Car il existait des filets de sécurité qui ont disparu. On rencontre aujourd'hui des situations plus complexes et qui nécessitent beaucoup de réflexion commune pour réussir une prise en charge globale et coordonnée. La psychiatrie est dans la rue, il faut repenser la prise en charge en ambulatoire pour ces personnes sans abri dont on oublie souvent que ce sont des personnes comme les autres... »

Contact

Christelle Giuliani,
coordinatrice du Samu Social
Nice
Tél. : 04 93 82 88 43
crd.samusocial@lamut.fr

OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE : *changer les habitudes de vie*

À Mimet, dans les Bouches-du Rhône, le centre de soins médicaux et de réadaptation (SMR) pédiatrique de Val Pré Vert accueille des enfants obèses en échec de premier recours de soins auprès des professionnels de proximité.

Ils sont jusqu'à quarante en internat, accueillis sur le calendrier d'une année scolaire de septembre à juin, et quarante en hôpital de jour présents chaque semaine pour des ateliers d'éducation thérapeutique. Leur pathologie requiert une prise en charge multidisciplinaire non loin de leur famille qu'ils retrouvent tous les week-ends pour ceux logés en internat.

Dans un magnifique parc tenu par des travailleurs en insertion professionnelle, ces enfants plantent leurs petites graines, au sens propre, car ils disposent d'un lopin dédié à leur éducation nutritionnelle, mais aussi au sens figuré, pour un avenir meilleur auprès d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, de psychologues, de diététiciennes, de professeurs d'activité physique adaptée, d'éducateurs spécialisés et d'un enseignant. La prise en charge est globale autour de l'obésité. Elle repose sur un programme d'éducation thérapeutique individualisé et adapté aux difficultés qui accompagnent le plus souvent la problématique de l'obésité : relationnelles, comportementales, psychologiques. Leur scolarité est toutefois assurée dans les établissements proches, garantissant ainsi le lien avec l'extérieur.

C'est dans ce contexte qu'après de nombreuses années passées en service hospitalier auprès d'enfants cancéreux, la pédiatre Claire Galambrun s'investit désormais : « *ici, je vois la médecine sous un autre prisme, moins technique, beaucoup moins scientifique, mais ce que je vis avec ces enfants éclaire autre chose, c'est une richesse différente* ». Cette approche humaine est bien évidemment indispensable pour pouvoir accompagner ces jeunes généralement issus de familles en difficulté (« *l'obésité est un marqueur de précarité* »), souvent victimes de harcèlement scolaire. C'est

en les valorisant et en leur permettant d'adopter un vrai changement dans leurs habitudes de vie qu'on peut les conduire vers une amélioration de leur état de santé. Pour limiter leur propension à la sédentarité qui est un déterminant majeur de l'obésité, les enseignants en activité physique adaptée organisent des activités physiques adaptées et ludiques : chasses aux trésors, Cluedos géants, petites randonnées. L'objectif est de redonner goût à la pratique sportive sans jugement, en tenant compte des difficultés de chacun et en valorisant les petits exploits. Du « *Je ne vais pas pouvoir monter la côte* » au « *Tu vas y arriver* », s'inscrit la fierté qu'ils éprouvent d'avoir réussi à le faire. Ils osent ce qui leur paraissait impensable. Ainsi, se mettre en maillot de bain pour suivre des séances hebdomadaires de balnéothérapie devient possible, offrant du répit à leurs articulations régulièrement douloureuses.

Travailler sur le long terme

Dans ce centre, on ne parle pas de cure d'amaigrissement et on n'interdit pas. On restaure un équilibre alimentaire, on apprend à manger en pleine conscience, à appréhender la notion de satiété, on évite les produits trop salés, trop sucrés et on propose une alimentation différente. « *On n'achète pas de pot de Nutella mais on apprend à faire soi-même de la pâte à tartiner* ».

Soutenus par le chef gastronomique Michel Basaldella (du Grand Puech à Mimet), les enfants de Val Pré Vert profitent de journées Master chef promouvant les produits bio et de proximité, cuisinés ensemble. Prochainement, ils devraient même initier un petit livre gourmand après celui déjà édité de recettes gourmandes avec l'équipe de diététiciennes. « *Dans nos accompagnements, nous utilisons le mode ludique : des jeux, des ateliers, des groupes d'échanges et de parole.*

Si on est trop théorique, on les perd », témoigne Claire Galambrun.

D'autres partenariats privilégiés, notamment avec le centre d'art lyrique d'Aix-en-Provence, offrent aux pensionnaires de vrais moments d'exception qui permettent d'ouvrir leur horizon sur d'autres activités.



En ne considérant pas la maladie par un seul de ses déterminants, en apportant une ouverture sur le monde des possibles, en informant les enfants comme les parents sur les facteurs d'obésité et ses risques et en maintenant un lien permanent avec les uns et les autres pour que tous soient concernés, les équipes de Val Pré Vert font au mieux, sans déni : « *les messages ne passent pas toujours immédiatement auprès des enfants mais plutôt à un moment donné de leur vie, quand ils le décident* ».

Alors pour ne pas perdre le cap, des ateliers de remotivation sont aménagés postcure.

Contact

Dr Claire Galambrun,
pédiatre,
SMR pédiatrique VAL PRÉ VERT,
domaine du Laou, Mimet
c.galambrun@valprevert.com

LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL VÉGÉTALISE *ses écoles*

La ville de Saint-Raphaël s'est engagée dans un programme de désimper-
méabilisation et de végétalisation des cours d'école sur plusieurs années.
Une démarche qui vise à favoriser le bien-être des enfants tout en
rafraîchissant les espaces. De quoi améliorer le cadre de vie en général.

« Notre action s'intègre dans une réflexion globale sur la ville et une vaste dynamique d'amélioration de l'espace public pour le désimper-
méabiliser, l'aérer et l'oxygéner, souligne Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël dans le Var. C'est un projet qui a un objectif écologique mais aussi d'amélioration du cadre de vie. Nous sommes partis d'un diagnostic et le choix s'est porté sur les écoles de la ville les plus minérales. Notre volonté est de réaliser les travaux pour la totalité des 13 écoles, si possible, d'ici cinq ans. »

Dans un premier temps, ce sont donc les écoles Monge Roustan et Petit Défends qui ont été retenues. Les travaux ont commencé cet été et les plantations se feront cet automne afin de respecter les restrictions d'eau en vigueur. Les budgets sont de 468.000 euros hors taxes pour une école, et 332.000 euros hors taxes pour l'autre, financés à hauteur de plus de 50 % par l'Agence de l'eau, avec le concours également de l'Agence régionale de santé PACA. « Nous allons planter cet automne 30 à 50 arbres dans chaque cours d'école, sur une superficie de 1500 à 2000 m² pour l'une, et de 2700 m² sur l'autre. Nous avons choisi des arbustes et des plantes vivaces adaptées à notre climat, plus résistantes et moins consommatrices en eau », poursuit le Maire. Érable de Montpellier, arbre de Judée, frêne du midi, lilas de Perse, pin parasol/pignon... De quoi reverdir les cours d'école et faire bénéficier les enfants et tous les professionnels en place, enseignants et personnels pédagogiques, des bienfaits de la chlorophylle.

Même si la question des plantations représente un aspect non négligeable du projet, ce dernier intègre aussi le remplacement des sols par des revêtements souples, l'intégration de voiles d'ombrage et une révision des canalisations d'eau pour éviter les eaux stagnantes et la prolifération des moustiques. Un sujet majeur de



**Nous allons planter cet
automne 30 à 50 arbres dans
chaque cours d'école**

santé publique dans la région. « Nous avons aussi créé des gradins où les enseignants pourront faire cours et des jardins pédagogiques pour ne plus avoir ces vastes surfaces de cours d'école sans âme, ajoute le Maire. Le but est de parvenir à mettre en place différents types de lieux d'amusement, de loisirs et de vie. Et de créer ainsi un tout nouvel environnement. »

La démarche initiée par la ville de Saint-Raphaël dépasse les aspects techniques. Elle s'inscrit dans une volonté de sensibilisation de la population, et ce, dès le plus jeune âge. « La désimper-
méabilisation des sols reste quelque chose de très théorique pour les enfants, estime le Maire Frédéric Masquelier. Avec ces actions concrètes, nous pouvons voir les résultats et améliorer l'environnement de manière visible. Je suis véritablement favorable à une écologie de l'investissement plutôt

qu'à une écologie de l'interdiction. Et dans ce projet, on peut concilier investissement et amélioration de son environnement sans que cela ne soit restrictif ou punitif pour personne. » Avec au final des atouts majeurs : favoriser le bien-être des enfants tout en rafraîchissant les espaces, en préservant et en renforçant la biodiversité, en améliorant la gestion de l'eau, en luttant contre la pollution urbaine et en contribuant à la recharge des nappes phréatiques.



Source : Ville de Saint-Raphaël

Contact

Ville de Saint-Raphaël,
26 place Sadi Carnot,
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 82 15 00
www.ville-saintraphael.fr

DAVID RAMIREZ, CONSEILLER EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE EN SANTÉ

PORTER UNE VISION GLOBALE SUR L'ENVIRONNEMENT

À 42 ans, David Ramirez, ingénieur environnement solidement formé en santé, affiche de nombreuses expériences internationales. Il a rejoint en août 2022 le réseau des conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) et accompagne les établissements médico-sociaux des Bouches-du-Rhône dans leur transition environnementale.

Le réseau des conseillers en transition énergétique et écologique (CTEES) a été créé suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) en 2021.

Au final, 150 postes ont été attribués dans toute la France, dont 13 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un coordinateur et douze conseillers. David Ramirez est l'un d'eux. Il est rattaché au Château de Beaucueil, l'un des EHPAD de l'APMESS (association des petits et moyens établissements sanitaires et médico-sociaux des Bouches-du-Rhône).

« Mon rôle est d'aider les établissements à répondre aux nécessités de réduction de consommation énergétique, de proposer des plans d'actions efficaces et d'en réaliser le suivi, souligne David Ramirez. Je suis plus particulièrement en charge du secteur médico-social et je m'occupe de 22 établissements qui sont pour la plupart des Ehpads publics. » Rien ne semble échapper à ce professionnel solidement formé (voir encadré). Son travail commence toujours par un bilan patrimonial et un diagnostic, une sorte d'état des lieux très précis de l'existant. Ainsi tous les postes de l'établissement sont scrutés à la loupe : les productions de chaud et de froid, le gaz, l'électricité, le fuel, l'éclairage... En effet, la loi Elan⁽¹⁾ du 23 novembre 2018 a pour objectif de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de 40 % d'ici 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050, par rapport à l'année de référence (comprise et choisie entre 2010 et 2019).

« Je réalise une visite mensuelle de chaque site, sur une journée, et mon

travail consiste surtout à accompagner les structures, notamment dans leurs demandes de subventions auprès de l'Ademe, et à valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE) », poursuit-il. Mais la fonction de CTEES ne s'arrête pas là. Elle intègre aussi l'appui aux démarches RSE des établissements sous l'angle de la résilience climatique et du management de l'environnement. Création de groupes, mise en place de formations, sensibilisation des équipes, tout est possible. Lors de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin dernier, David Ramirez a mené des actions de sensibilisation (vidéos, discussions) sur les enjeux liés à la gestion des déchets et les dangers associés aux plastiques auprès des résidents et des personnels d'un Ehpads, souvent inquiets pour l'avenir de leurs proches.

Dans son quotidien, le conseiller en transition énergétique et écologique en santé n'est pas seul.

« Nous échangeons et partageons nos expériences avec les autres conseillers du réseau et le coordinateur de la région, ajoute-il. Nous avons accès aux informations nationales de l'Anap, à des formations sur la gestion du changement d'habitudes, à des rencontres techniques... Ce qui est intéressant, c'est de suivre des actions concrètes et d'en voir les résultats au niveau local mais aussi social, car les actions de sensibilisation aident à avoir un impact plus large, directement sur les habitudes des personnes. » Passionné par la récupération et l'analyse des données, David Ramirez a un rêve professionnel, celui de devenir expert en environnement. Il semble en bonne voie pour y parvenir.



Parcours

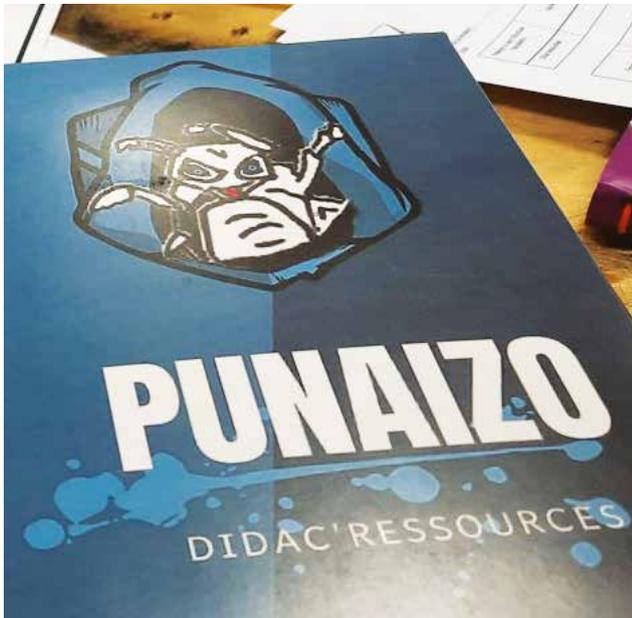
De solides expériences professionnelles

Originaire de Colombie, David Ramirez a travaillé cinq ans à Bogota en santé publique dans les hôpitaux de la capitale, principalement sur les risques de consommation d'eau. Puis il a effectué une mission auprès des populations indigènes d'Amazonie. Diplômé d'un Master en santé internationale obtenu à l'Université de Barcelone, il est parti un an et demi pour l'ONU en Afghanistan afin d'évaluer les impacts des missions de l'organisation sur les populations locales et l'environnement. De retour dans son pays natal, il a travaillé un an pour la Croix-Rouge afin de sensibiliser les populations sur les impacts des transports des carburants dans la région de l'Antioquia. Il est ensuite reparti deux ans pour l'ONU en tant que spécialiste environnement en République centrafricaine dans un contexte de conflits. En 2019, il est arrivé en France pour suivre le Master 2 « Adaptation aux changements climatiques : développement soutenable et environnement » à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Une fois diplômé, il a travaillé sur le bilan carbone des missions de Médecins sans Frontières (MSF) dans le monde, avant de rejoindre le réseau des CTEES.

⁽¹⁾<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037639478/>

PunaiZo

LA PRÉVENTION EST LE MEILLEUR MOYEN POUR SE PROTÉGER D'UNE INFESTATION DE PUNAISES DE LIT



PunaiZo permet de s'approprier les bons gestes pour se protéger vis-à-vis de ces nuisibles tout en s'amusant.

Ce jeu est destiné à sensibiliser le grand public (de 7 à 77 ans) de façon ludique aux moyens de prévention et de lutte contre les punaises de lit. Il se joue à 2 joueurs ou plus. Au début de la partie, chaque joueur reçoit 10 punaises représentées par des pions et 6 cartes représentant des moyens de prévention/lutte ou d'infestation. Le premier joueur qui n'a plus de punaise ni d'œuf a gagné.

Il contient :

- 54 cartes (armes, sabotage, spéciale et joker, quizz),
- 100 jetons "1" (blancs),
- 50 jetons "5" (rouges),
- 2 plaquettes "Punaises de lit" de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PunaiZo a bénéficié du soutien financier de la Fondation Abbé Pierre et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les structures intéressées peuvent le commander à prix coûtant via la [boutique en ligne](#) de l'association [Didac'Ressources](#). Dans un souci d'amélioration continu de l'outil, l'association Didac'Ressources transmettra quelques mois après leur commande un questionnaire d'évaluation aux structures utilisatrices pour recueillir leur avis.

Punaises de lit, voir aussi :

- Le dossier de [l'ARS PACA, Punaises de lit, les détecter pour mieux s'en protéger \(janvier 2023\)](#) et ses plaquettes éditées en plusieurs langues.
- Le replay du [webinaire du CRES « Punaises de lit, de la prévention au contrôle »](#) en 2021 avec Jean-Michel Bérenger, entomologiste médical au sein de l'Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection de Marseille, et Fernand Sanchez, cadre supérieur de santé en charge des formations des Hôpitaux universitaires de Marseille (AP-HM).

Jeu, Environnement, Hygiène,
Le PunaiZo, Didac'Ressources, 2021



Espace CRES



Santé publique et promotion de la santé : 7 colloques en région

Le CRES et les CoDES de la région organisent actuellement une série de colloques en santé publique et promotion de la santé, dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé. Le colloque du CRES est prévu en février 2024, à Marseille, sur le thème « Stratégie de promotion de la santé en région : réflexions pour les 5 années à venir », dans le contexte du nouveau Projet régional de santé de l'ARS PACA.

Programme prochainement disponible.

www.cres-paca.org



“Écoute tes oreilles” : le programme régional inscrit dans le répertoire des interventions efficaces de Santé publique France

La campagne de prévention des risques auditifs “Écoute tes oreilles!” a été évaluée par Santé publique France et vient d'être intégrée au registre des interventions efficaces en prévention et promotion de la santé.

Pilotée par le CRES et le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur, financée par l'ARS PACA et menée en partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CIDB, les CoDES de la région... la campagne a permis en 5 ans de toucher 154 collèges et 624 classes, soit 33% des collèges de la région.



ETP : nos récentes publications

Plusieurs publications viennent d'être produites par le CRES :

- Une 6^{ème} fiche Synthesp sur le thème “Accompagner la personne dans le changement de ses comportements d'activité physique lors de séances d'ETP” et une 7^{ème} sur “ETP et personnes en

situation de vulnérabilité / précarité”

- Un guide méthodologique intitulé “L'éducation du patient dans les structures d'exercice coordonné : comment la développer ?”
- Une enquête sur les programmes d'ETP mettant en place des partenariats entre la ville et l'hôpital

Voir ces documents : <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient>

Contacts : pierre.sonnier@cres-paca.org
benoit.saugeron@cres-paca.org

Des remarques ou des suggestions
sur le contenu du bulletin ?

Merci de répondre au questionnaire de satisfaction en ligne :
https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation_bulletin_cres



Mois sans tabac 2023 : participez à notre nouveau défi inter-structures !

Dans le cadre de l'édition 2023 de la campagne Mois sans Tabac, le CRES, ambassadeur du dispositif en région, vous propose de vous lancer dans un nouveau challenge en équipe !

Il s'agit d'un défi lancé à l'ensemble des structures partenaires, pour constituer des équipes qui répondront à différentes épreuves pendant le mois de novembre, lors du Mois sans Tabac 2023.

Informations et inscriptions :

<https://www.cres-paca.org/mois-sans-tabac-en-provence-alpes-cote-dazur/actualites/mois-sans-tabac-2023--participez-a-notre-nouveau-defi-interstructures->



Journées de professionnalisation en santé environnementale : prochain module sur la qualité de l'air extérieur

Pour renforcer les connaissances des professionnels et leur permettre de devenir des intervenants actifs dans le champ de l'éducation à la santé environnementale, le CRES et le GRAINE Provence-Alpes-

Côte d'Azur proposent chaque année des journées de professionnalisation.

Les prochaines sont prévues sur le thème « qualité de l'air extérieur », les 23 et 24 novembre 2023 à Marseille.

Ces journées sont financées par l'ARS PACA dans le cadre du PRSE et sans coût pour les participants.

Informations :

<https://www.cres-paca.org/actualites-du-cres/a-la-une/journees-de-professionnalisation-en-sante-environnementale-3modulesen2023>



La méthodologie de projet des actions de santé au travail : une formation du 7 au 9 novembre 2023

Elle est organisée dans le cadre de la démarche partenariale entre les acteurs de la santé au travail et ceux de la promotion de la santé en région.

Destinée aux professionnels de la santé au travail, la formation permettra de mieux

appréhender la conception, l'animation et l'évaluation des actions de santé au travail, d'utiliser différents outils méthodologiques, d'identifier et d'utiliser les techniques d'animation adaptées.

Informations :

<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/sante-au-travail/nos-activites-en-sante-au-travail/novembre-2023>

Contact : jessica.vieljus@cres-paca.org



Calendrier vaccinal 2023 : l'accès aux recommandations en clic

Cet outil réalisé chaque année par le CRES et l'ARS PACA permet de connaître pour chaque tranche d'âge les vaccinations pour lesquelles il convient d'être à jour.

Il suffit de cliquer sur chaque vaccination pour accéder aux informations détaillées.

Un accès simplifié aux recommandations pour les professionnels de santé comme le grand public.

Voir l'outil :

<https://www.cres-paca.org/actualites-du-cres/a-la-une/calendrier-vaccinal-un-outil-pour-verifier->

Contact : lisbeth.fleur@cres-paca.org

RENCONTRE AVEC LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE sur l'Obésité et la Nutrition en PACA (CERON)

Un article de Sébastien LE GARF, Docteur en sciences, coordinateur PACA-Est, PacO,
Véronique NÈGRE, pédiatre des hôpitaux, CHU Nice et AP-HM, coordination CSO PACA, gestionnaire des projets
CERON-PACA, Iris POUGETOUX, assistante administrative, association CERON-PACA.

Près de deux tiers des adultes et un enfant sur trois de la région européenne de l'OMS souffrent de surpoids ou d'obésité, et ces taux continuent d'augmenter. La France, un peu moins touchée que d'autres pays, n'est cependant pas épargnée par cette maladie et s'est dotée de Centres Spécialisés (CSO) pour prendre en charge les obésités sévères, organiser la filière de soins, piloter la recherche... En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les deux CSO portés par les deux CHU de la région à Marseille et Nice ont créé une association loi 1901 régionale, CERON-PACA, financée par l'ARS PACA, pour œuvrer dans la prévention et la prise en charge de l'obésité.

L'association apporte son soutien aux CSO dans ses missions et porte les projets régionaux en lien étroit avec tous les acteurs réunis dans son Conseil d'Administration ⁽¹⁾.

Des actions allant de la prévention et la prise en charge de l'obésité pédiatrique à la chirurgie bariatrique de l'adulte :

1. Coordonner les actions autour de l'obésité de l'enfant

La structure ObEP PACA a été créée en 2019, sur le modèle des RePPOP existants dans d'autres régions, après un état des lieux sur les besoins régionaux. Des préconisations, issues de très nombreux échanges avec professionnels et familles, ont déterminé la feuille de route de l'équipe ObEP PACA.

Quelques actions phares :

Avec la formation validant le Développement Professionnel Continu « Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent : prévenir, repérer, accompagner », 840 professionnels de

santé ont été formés sur l'ensemble de la région, dont 345 libéraux.

→ <https://www.ceronpaca.fr/partenaires/>

Ces professionnels sont ensuite aidés s'ils souhaitent organiser un parcours de prise en charge sur leur territoire. 40 structures de soins coordonnées (MSP, CPTS) ont ainsi été accompagnées jusqu'à ce jour en particulier autour du déploiement de « Mission Retrouve Ton Cap », prise en charge pluridisciplinaire de l'obésité pédiatrique non complexe financée par l'Assurance Maladie.

Mise à disposition d'outils et de documentation validés :

→ <https://www.ceronpaca.fr/documentation/>

Prévention précoce de l'obésité pédiatrique : approche à 360°. En 2022, un travail a été mené avec l'ARS PACA dans le cadre du plan pauvreté pour développer un projet de prévention de l'obésité pédiatrique de 0 à 6 ans à l'échelle de la région. Un groupe de travail accompagné par l'expertise d'ObEP PACA a retenu une approche dite « à 360° ».

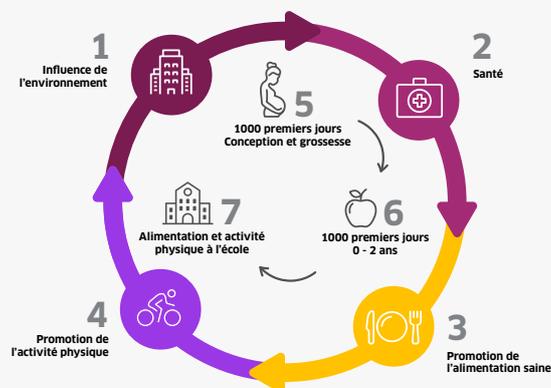
Il s'agit de mettre en œuvre, en même temps, sur un même territoire

particulièrement touché par la problématique, des actions coordonnées dans 7 domaines décrits dans un guide méthodologique, y compris des actions sur l'urbanisme et l'environnement de vie de l'enfant et de sa famille. L'ARS a missionné l'équipe ObEP PACA pour la coordination régionale. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en octobre 2022 ⁽²⁾, 8 projets sont actuellement accompagnés.

Une équipe de coordination et d'expertise au service des professionnels :

- Coordination médicale pédiatrique
Drs Sophie Epstein et Véronique Nègre avec l'expertise du Pr Rachel Reynaud
- Chargés de projets :
 - Diététicien.ne.s : Caroline Joucla - Emmanuel Longueville - Hugo Fontaine
 - Enseignant en Activité Physique Adaptée (PhD) : Sébastien Le Garf
 - Psychologue (PhD) : Noëlle Cortaza
 - Diététicienne chargée de prévention : Aliette Csillag
 - Coordination administrative : Karine Van Wolvelaer

Présentation synthétique des domaines d'interventions de l'approche 360°



(1) www.ceronpaca.fr

(2) <https://www.paca.ars.sante.fr/appele-manifestation-dinteret-porter-un-programme-dactions-probantes-et-de-bonnes-pratiques-pour#:~:text=L%27ARS%20Paca%20lance%20un,intégrée%20et%20à%20360°>

(3) https://www.sfp-apa.fr/assets/fichiers/blog/2819/Code_de_deontologie_Enseignant%20en%20APA_SFP-APA.pdf

(4) https://www.has-sante.fr/jcms/p_3385126/fr/l-activite-physique-votre-meilleure-alliee-sante

(5) https://www.bib-bop.org/base_bib/bib_detail.php?ref=28832&titre=place-de-l-activite-physique-adaptee-dans-le-parcours-de-chirurgie-bariatrique-partage-d-experience-en-s-appuyant-sur-l-analyse-des-etudes-de-cas&debut=

2. Expérimenter des nouveaux modèles de parcours

Dans le cadre de l'article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale, il est possible depuis 2018 de proposer des expérimentations visant à proposer des modèles innovants de parcours de soins, financés par l'Assurance Maladie. Si, à terme, l'évaluation est concluante, ces dispositifs peuvent être généralisés dans le droit commun.

Actuellement, les CSO en PACA participent à deux expérimentations, avec le soutien du CERON PACA.

OBEPEDIA est un projet national déployé dans 9 CSO dont celui porté par le CHU de Nice. Cette expérimentation concerne la prise en charge des obésités sévères ou complexes de l'enfant avec l'association coordonnée d'une prise en charge de 3^{ème} recours au CSO (Hôpital Lenval) à une prise en charge pluridisciplinaire par des professionnels de santé de proximité. 50 jeunes patients et leurs familles sont accompagnés dans ce cadre. L'évaluation est attendue pour 2025.

PacO concerne le parcours de soins en chirurgie bariatrique. L'hypothèse est qu'un des freins majeurs à la mise en place de parcours de chirurgie bariatrique pertinents et de qualité en est le mode de financement centré sur l'acte chirurgical et ne prenant pas en compte le parcours éducatif (diététique, psychologique, activité physique adaptée) et la coordination.

L'expérimentation permet de financer l'ensemble du parcours. 7 établissements et les 2 CSO y participent. Les inclusions sont, aujourd'hui, terminées et les objectifs ont été atteints, soit 2100 patients au total. L'évaluation est attendue en 2024 en vue, nous l'espérons, d'une généralisation à l'échelle nationale. En parallèle, l'équipe de pilotage PacO a élaboré des fiches de synthèse qui sont mises à disposition des établissements de santé afin d'assurer une harmonisation des discours au regard des recommandations (→ <https://www.ceronpaca.fr/documentation/>).

Récemment, un ouvrage a été également publié sur la place de l'Activité Physique Adaptée dans le parcours de chirurgie bariatrique.

FOCUS sur l'ouvrage abordant les pratiques professionnelles en Activité Physique Adaptée (APA) dans les parcours de chirurgie bariatrique.

Aujourd'hui, seulement 5 % de la population adulte a une activité physique suffisante et un comportement sédentaire modéré. Autrement dit, 95 % de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique et/ou un temps trop long passé assis.

L'APA peut être mise en œuvre par les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les psychomotriciens et les enseignants en APA (EAPA⁽³⁾) selon les dernières recommandations de la HAS en 2022. Elle est un outil thérapeutique à visée préventive et curative considérant l'état clinique de la personne, c'est-à-dire la sévérité de la pathologie, les capacités fonctionnelles et l'état motivationnel. Cette intervention non-médicamenteuse (INM) est reconnue par la HAS depuis 2011.

Le professionnel en APA prend en compte les habitudes de vie et travaille en pluridisciplinarité pour amener les personnes à adopter un mode de vie physiquement plus actif et à rompre la sédentarité. Pour y arriver, la première étape est de stimuler la motivation intrinsèque des personnes. Cet accompagnement s'inscrit donc dans une démarche soutenant le plaisir à pratiquer en autonomie une activité physique au sens large ⁽⁴⁾ et la participation sociale qui favorise les représentations de soi positives. L'APA est particulièrement importante dans le parcours de chirurgie bariatrique, d'une part du fait des effets bio-psycho-sociaux de l'obésité et d'autre part des conséquences de cette chirurgie (amaigrissement rapide, risque de perte de masse musculaire...).

PacO a permis l'embauche d'enseignants en APA dans de nombreux établissements de santé expérimentateurs.

Celui-ci met en place une démarche éducative en considérant le caractère évolutif de la maladie obésité. Parmi les limitations fonctionnelles les plus fréquentes, on note l'essoufflement précoce et disproportionné à l'effort reflétant les altérations des capacités cardiorespiratoires, la fatigabilité précoce à cause du poids, de l'atteinte cardiorespiratoire, des complications du métabolisme oxydatif et du système neuromusculaire, et enfin l'atteinte mécanique avec ses conséquences ostéoarticulaires.

L'EAPA s'intéresse également à la relation au corps en :

- Travaillant sur la déconstruction de certaines représentations qui peuvent être un frein au changement de comportement ;
- Identifiant les effets de l'activité physique sur la santé globale, y compris l'équilibre psychique via le lien social, l'amélioration de l'estime et de l'image de soi ;
- Faisant comprendre l'intérêt d'investir son corps dans une finalité de recherche de satisfaction personnelle et de plaisir.

Dans cet ouvrage, quatre EAPA ayant une expertise dans l'accompagnement des patients suivis dans un parcours de chirurgie bariatrique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont recensé à travers plusieurs études de cas cliniques en pré ou en postopératoire, les particularités, les questionnements, leurs préconisations et les orientations établies.

Pour aller plus loin : télécharger l'ouvrage qui proposent 10 cas cliniques du plus fréquent au plus spécifique ⁽⁵⁾.



POUR PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE :

Vous êtes un acteur de la prévention et souhaitez témoigner, faire un retour d'expérience, partager vos réflexions ? Cette rubrique est à votre disposition. Faites-nous part de vos suggestions au :

04 91 36 56 97 ou par mail : lisbeth.fleur@cres-paca.org

Colloques SANTÉ PUBLIQUE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Les journées des comités
d'éducation pour la santé de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



7 JOURNÉES
en région
2023 / 2024

Événements organisés dans le cadre du Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé (DRSPI-PPS)

Financés par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur



CRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Stratégie de promotion de la santé en région : réflexions pour les 5 années à venir

Marseille

Les inscriptions seront ouvertes sur :
<https://www.cres-paca.org/>

Février
2024

CoDES 04

Les 1000 premiers jours - soutenir des environnements favorables au bien-être des familles

Palais des congrès - Digne-les-Bains

Les inscriptions seront ouvertes sur :
<http://www.codes04.org/>

Jeudi
30
novembre
2023

CoDES 05

Santé environnement... Agissons ensemble !

Conseil Départemental des Hautes-Alpes - Gap

Les inscriptions seront ouvertes sur :
<https://www.codes05.org/>

Jeudi
16
novembre
2023

CoDES 06

L'alimentation dans tous ses SENS

Le Pré des Arts - Espace de la Vignasse - Valbonne

Lien d'inscription :
<https://www.codes06.org/actualites/journee-departementale-2023-lalimentation-dans-tous-ses-sens-4>

Jeudi
23
novembre
2023

CoDEPS 13

La Médiation en Santé à Marseille : Connaître et Reconnaître

Centre le Mistral - Marseille

Les inscriptions sont ouvertes sur :
<https://www.codeps13.org/>

22 juin &
20
novembre
2023

CoDES 83

Addictions : mythes & réalités

Espace des arts - Le Pradet

Lien d'inscription :
<https://codes83.org/events/17eme-journee-de-promotion-de-la-sante/>

Jeudi
05
octobre
2023

CoDES 84

Promotion de la santé sexuelle pour toutes et tous

Avignon

Les inscriptions seront ouvertes sur :
<https://www.codes84.fr/>

Jeudi
14
décembre
2023